

Les doutes s'amoncellent sur l'avenir du Pacte d'excellence

Le Pacte, c'est quoi?

Vaste réforme : Le Pacte pour un enseignement d'excellence est une réforme globale de l'enseignement francophone souhaitée et lancée en 2014 par l'alors ministre de l'Éducation Joëlle Milquet (CDH). Cette réforme entendait se construire par le biais d'un processus participatif incluant les réseaux, les syndicats, les parents, l'administration mais aussi, à travers des journées, des soirées et des questionnaires, l'ensemble des citoyens. Les grandes lignes du Pacte (mise en place d'un tronc commun de cours de la maternelle à la troisième secondaire, nouveau système de pilotage des établissements, renforcement de l'encadrement...) ont été définies en décembre 2016 dans un document appelé "L'avis numéro 3". Depuis lors, il revient au gouvernement PS-CDH de la Communauté française de le traduire en une série de décrets.

- La législature prendra fin au mois de mai.
- Le Pacte d'excellence pourra-t-il y survivre? Beaucoup sont sceptiques, le gouvernement veut y croire.
- Ecolo pointe quant à lui le mauvais bulletin de la majorité PS-CDH.

Analyse Bosco d'Otreppe

En soi, la donne est très simple: si la réforme du Pacte d'excellence veut avoir une chance de passer le cap des élections, de nombreux décrets doivent être votés d'ici le méga-scrutin du mois de mai 2019. La donne est simple, mais encore loin d'être concrétisée.

La première difficulté tient au fait que les chantiers attendus sont extrêmement sensibles. Ainsi, le gouvernement entend reclarifier la charge de travail des enseignants. Sur papier, les profs devraient travailler davantage par semaine. Mais ce ne sera pas le cas en pratique puisque ces heures correspondront au travail collaboratif ou aux projets d'école que la plupart des enseignants réalisent déjà et qui ne sont pas pris en compte dans leur horaire. Néanmoins, ce projet de décret fait très peur aux bases syndicales.

Au rang des autres dossiers, on compte aussi la réforme de la gouvernance et du pilotage des établissements, une réforme du rôle de l'inspection, une réforme du statut des directeurs, ou encore une modification du statut du réseau officiel qui impose, lui, une majorité des deux tiers avec le MR. Et si des milliers d'heures de travail ont déjà été consacrées à ces dossiers, si la plupart sont "techniquement mûrs" (dixit Etienne Michel, le directeur de l'enseignement catholique), ils ne sont pas encore coulés dans des décrets.

La deuxième difficulté tient au fait que le Pacte est une réforme systémique: tout se tient. Si un décret s'enlise, ce sont les autres qui s'embourbent. Si le statut du réseau officiel n'est pas revu, c'est l'ensemble de la nouvelle gouvernance qui ne peut être clôturée. Idem, par exemple, si la réforme de l'inspection patine.

La troisième difficulté est politique. La majorité PS-CDH n'a pas toujours fait preuve de robustesse. L'an dernier, de vives tensions ont ralenti plusieurs dossiers, dont l'importante réforme de la formation initiale des enseignants qui n'est toujours pas confirmée. Certes, PS et CDH savent que si le Pacte n'aboutit pas, ils en souffriront tous les deux à l'heure du bilan. Mais l'année électorale qui s'annonce tendue n'offre aucune garantie politique. Et dans ce cas-là, le chemin législatif d'un décret peut être très long.

Le risque d'un démembrement

"L'engorgement des décrets, et le fait qu'ils soient tous liés, ne me rend pas optimiste quant à l'avenir du Pacte", admet Joseph Thonon, le président de la CGSP-Enseignement. Si la plupart des contributeurs de la réforme la soutiennent profondément, ils sont de plus en plus nombreux à partager les mêmes inquiétudes. Le

principal risque évoqué est qu'il ne reste du Pacte, dans un an, que quelques décrets votés à la va-vite, alors que la vision d'ensemble se sera perdue dans les tergiversations politiques. A gauche, on craint surtout que l'idée du tronc commun soit tout bonnement écartée si le PS ne fait plus partie d'une majorité.

Si ces craintes grandissent, c'est parce que certains jugent que le Pacte a manqué d'un souffle, de finalités clairement identifiées capables d'embarquer dans un même mouvement directions, enseignants et parents. *"On a peut-être travaillé trop longtemps entre nous, ajoute Joseph Thonon. Le retour vers le terrain est arrivé tard."*

Tout peut encore être gagné cependant. Le gouvernement, par la voix du ministre-Président Rudy Demotte (PS), assure qu'il fera tout pour y arriver. *"Nous travaillons au quotidien sur ces dossiers et restons optimistes."* Une rentrée anticipée du Parlement est d'ailleurs prévue le 12 septembre pour avancer sur ces dossiers.

“En quatre ans, la situation de notre enseignement a empiré”

Entretien **Bosco d'Otreppe**

L'avenir du Pacte se jouera en partie au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cheffe de groupe Ecolo, Barbara Trachte espère pouvoir participer à son avènement depuis les bancs de l'opposition. Mais elle se montre sceptique quant aux capacités du gouvernement à mener à bien la rédaction préalable des décrets.

Où en est le Pacte ?

J'aimerais dire avant tout que si l'on regarde l'ensemble de la législature, on constate que les choses ne vont pas mieux qu'il y a quatre ans. Si on prend les indicateurs habituels en matière d'enseignement par exemple – mais on pourrait le faire pour d'autres dossiers –, on remarque que la situation en 2018 n'est pas meilleure qu'en 2014. C'est même pire. Rien n'a évolué en termes d'égalité, il n'y a rien en termes de gratuité effective de l'enseignement – alors que le gouvernement l'avait promis et que des budgets avaient été dédiés – et on se retrouve avec une pénurie d'enseignants qui s'est aggravée. On a perdu quatre ans, et c'est autant de générations qui ont été sacrifiées.

Mais au vu de l'ampleur de la réforme, pouvait-on adopter un rythme plus dense ?

Deux bonnes mesures ont été prises: le renforcement de l'accompagnement dans le maternel, et l'aide aux directions. Mais c'était dans tous nos programmes, cela aurait pu être fait sans le Pacte. En dehors de cela, on ne note aucune avancée concrète et définitive. Je vous rappelle pourtant que l'accord final sur les grandes lignes du Pacte, l'avis numéro 3, a été adopté il y a près de deux ans... Je veux bien que le temps de la réflexion soit nécessaire, mais tout de même.

A qui la faute ?

A l'absence de volonté des deux partenaires du gouvernement, le PS et le

CDH. Depuis juin 2017 et la volonté de Benoît Lutgen de débrancher la prise des majorités régionales, cette paralysie s'est aggravée. Il fallait pourtant battre le fer tant qu'il était chaud, car depuis le compromis obtenu autour de l'avis numéro 3, on sent que la volonté affichée par les acteurs de défendre l'accord s'effrite. On le voit autour des questions liées au tronc commun ou à la charge des enseignants. Et s'ils disent tous qu'il est très important que la réforme soit mise en œuvre, on sent qu'ils mettent chacun en avant des priorités différentes.

Mais les acteurs de l'enseignement qui ont participé à la rédaction du Pacte disent que les dossiers sont mûrs et que la balle est désormais dans le camp des parlementaires qui devront les voter. Quelle sera votre attitude ?

La balle est dans le camp du Parlement quand les textes décrets sont déposés. Pas avant. Or on attend toujours de nombreux décrets. Celui sur la formation initiale des enseignants par exemple. Et puis, quand les décrets arrivent, on doit souvent les découvrir et les étudier dans un rythme impossible. Ce fut le cas en juin avec le décret organisant le pilotage du système éducatif. Ce n'est pas mon confort de parlementaire qui est important, mais on ne pourra soutenir la réforme que quand on pourra convenablement juger les décrets sur pièce. Globalement, je regrette de devoir le dire, mais le bulletin de cette majorité est très mauvais. Au-delà du Pacte, il y a des dossiers attendus qui ne progressent pas. Je pense au contrat de gestion de la RTBF, à celui de l'Office national de l'enfance...

Mais le Pacte pourra-t-il passer le cap de cette législature ?

Nous ferons tout pour qu'il passe le cap, mais je ne suis pas très optimiste. D'autant moins à la veille d'une année électorale, tant cette majorité peine à se mettre d'accord.

Associations de parents

Les parents, fidèles soutiens du Pacte

Ufapec. La rentrée scolaire, c'est aussi celle des parents et des associations de parents. L'Ufapec, l'Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique, et la Fapeo, la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel, ont toutes deux publié cette semaine leurs priorités pour l'année. Parmi celles-ci, l'Ufapec rappelait son soutien indéfectible au Pacte et disait ne pas comprendre les résistances "*d'un petit nombre*" (entendez les syndicats), "*qui ralentissent, voire paralysent, les discussions et les réformes primordiales*". "*L'Ufapec attend donc que chaque acteur accepte de sortir de ses habitudes pour mettre en place, à son niveau, les nécessaires aménagements*" du Pacte. "*Il en va du bien de tous et de l'avenir de notre société !*"

Fapeo. La tonalité était aussi inquiète et décidée dans le communiqué des parents de l'officiel. "*Les réformes nécessaires prévues dans le Pacte ne peuvent être freinées sous prétexte de turbulence électorale ! Si ce vaste chantier devait accoucher d'une souris, nous devrions faire le constat affligeant que l'Ecole en Belgique francophone n'est pas réformable. Une catastrophe pour les enfants qui sont les premières victimes de ce système défaillant.*"